

RENTREE DES ELEVES

JEUDI 01 SEPTEMBRE 2022 :

- 8h30 Les élèves de CE2 - CM1 - CM2 et ULIS.
- 8h45 Les élèves de CP - CE1.
- 9h00 Les élèves de Grande section de maternelle.
- Rentrée PS MS **groupe 1** : jeudi 1 septembre 9h00 MS 9h30 PS.
- Rentrée PS MS **groupe 2** : vendredi 2 septembre 9h00 MS 9h30 PS.

LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 : Présence de tous les élèves.

- 8h30 les élèves de MS - GS - CP - CE1- CE2- CM1- CM2 et ULIS.
- 9h00 les élèves de Petite section.

NB : La cantine et la garderie fonctionnent dès le 1^{er} septembre.
Les études débiteront à partir du lundi 12 septembre.

Pour les rentrées de Maternelle, un seul parent est accepté dans l'établissement.

REUNIONS DE PARENTS

Vendredi 09/09/22 **CM1 A - CM1 B** à 18h00
ULIS à 18h00
PS - MS - GS à 18h30
Samedi 10/09/22 **CP A - CP B** à 9h00
Mardi 13/09/22 **CE1 A - CE1 B** à 18h00
Vendredi 16/09/22 **CE2 A - CE2 B** à 18h00
CM2 A - CM2 B à 18h00

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : vendredi 21/10/22 au soir au lundi 07/11/22 au matin.
NOEL : vendredi 16/12/22 au soir au mardi 03/01/23 au matin.
FEVRIER : vendredi 17/02/23 au soir au lundi 06/03/23 au matin.
PRINTEMPS : vendredi 21/04/23 au soir au mardi 09/05/23 au matin.

CONGES : **ASCENSION :** Pont de l'ascension : congé du 16/05/23 au soir au 22/05/23 au matin.
PENTECOTE : Lundi 29/05/23.

ETE : vendredi 30/06/23 au soir.

AUTRES DATES A RETENIR (PRESENCE OBLIGATOIRE)

- Mercredi 09 novembre 22 : journée entière travaillée.
- Samedi 19 novembre 22 : matinée travaillée de 8h30 à 11h30.
- Samedi 03 décembre 22 : matinée travaillée de 8h30 à 11h30.
- Mercredi 10 mai 23 : journée entière travaillée.
- Mercredi 31 mai 23 : journée entière travaillée.

Pour les mercredis travaillés, le périscolaire du matin et du soir ainsi que la demi-pension seront assurés.

QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR

➤ Fournitures

Une partie des fournitures de rentrée est achetée par nos soins et vous sera refacturée en octobre.
Une liste vous est remise pour le complément, à apporter impérativement le jour de la rentrée.
Le réassort en cours d'année doit être fait par vos soins.

➤ Sécurité

Le respect des consignes de sécurité et de vigilance aux abords de l'école est l'affaire de chacun.
Merci de respecter les places de stationnement ainsi que les places réservées aux personnes handicapées.
Pour des questions de sécurité, il nous semble utile de vous rappeler qu'il est interdit d'avoir recours au « dépose minute » devant l'entrée de l'école et nous vous demandons de privilégier un stationnement confortable pour tous...
En dehors des temps d'entrées et de sorties des classes, les portails sont fermés à clé. L'interphone se trouve à gauche du portillon.

➤ Vêtements oubliés

Chaque année voit son lot de vêtements « oubliés », « perdus » ...Le marquage des noms et prénoms permettrait de réduire ce nombre...
L'association des parents d'élèves vous conseille www.a-qui-s.fr **code association : MAR1004.**
Un simple Bic peut également suffire pour écrire le nom sur l'étiquette.
Les vêtements non marqués et non récupérés seront donnés à une association caritative aux vacances scolaires de chaque période.

A QUI S'ADRESSER

Pour contacter l'école, pour des questions d'ordre général ou des situations particulières et exceptionnelles, merci de contacter Mme Machowski au 01 34 18 38 05 ou par mail à l'adresse suivante : jmachowski@bury-rosaire.fr

Pour contacter le service comptabilité, pour toute question concernant le paiement des frais de scolarité et de demi-pension, ou toute difficulté rencontrée dans ce domaine merci de vous adresser à Mme Gallo à l'adresse suivante : rgallo@bury-rosaire.fr Mme Gallo traitera ensuite les questions abordées avec le Chef d'établissement, Mme Malherbe

Pour signaler l'absence de votre enfant, merci de contacter le secrétariat au plus tard le matin même du jour de l'absence, de préférence par mail à : jmachowski@bury-rosaire.fr.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été reposant.
Bien à vous.

Guillemette MALHERBE
Le chef d'établissement.